

NOM Prénom :

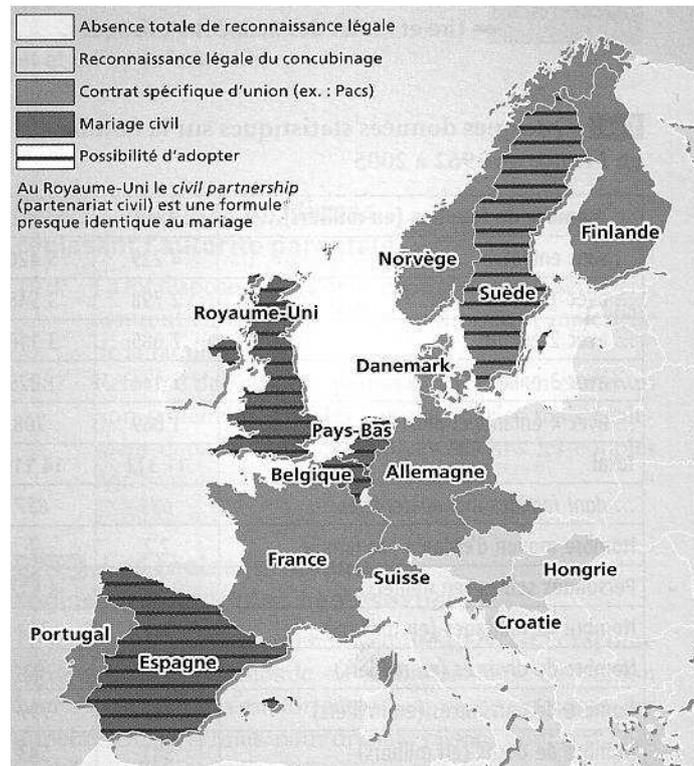
Document 1 : Le mariage fantôme

Aussi fréquent que le mariage entre vifs, le mariage-fantôme légal, toujours chez les Nuer, ne peut concerner qu'un mort sans descendance. Ainsi se crée une famille dont les protagonistes sont le mort, qui est le mari légal, la femme épousée au nom du mort par un des parents [du mort qui est] le mari substitutif lui-même et les enfants qui naissent de leur union. Ces enfants sont socialement et légalement ceux du mort, du seul fait que le partenaire sexuel de la femme a prélevé sur le bétail du défunt le montant de la dot** qu'il verse en son nom. Un homme peut épouser des femmes au nom d'un oncle paternel, d'un frère [...] Les enfants connaissent leur statut d'enfants d'un mort et retracent leur généalogie en partant de ce lien. Leur géniteur est pour eux, selon les cas, un oncle paternel ou un frère. [...]

Françoise Héritier, *Les complexités de l'alliance*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1990.

** *Série de biens offerts par la famille du fiancé à la famille de la fiancée pour conclure un mariage et compenser, pour la famille de la femme, la perte d'un de ses membres.*

Document 2 : Les droits des couples homosexuels au 1^{er} janvier 2007



Manuel de SES seconde, Hâtier 2008, page 31.

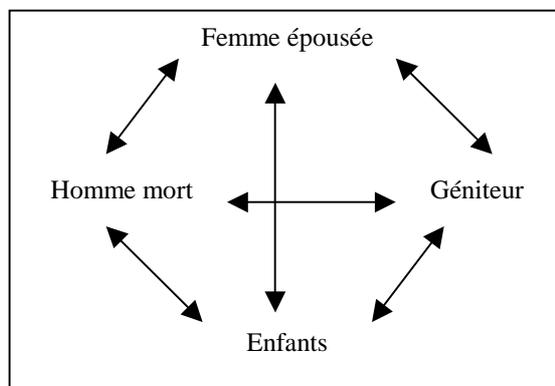
Document 3 : La famille dans tous ses états

Les changements vont dans le sens d'une diversification des formes de vie familiale. L'époque, encore récente, où prédominait un modèle unique, celui du couple marié avec ses enfants, est révolue. Désormais prévaut le *pluralisme familial* [...] Les trajectoires familiales connaissent à la fois des retards et une plus grande instabilité. Enfin, si l'on fait de la présence d'enfant(s) l'un des critères de la définition de la famille, force est d'admettre qu'elle n'est pas en péril puisque l'infécondité des femmes ne progresse que légèrement. La place de l'enfant demeure centrale, et ce d'autant plus que le couple est précaire [...] Les transformations familiales ne touchent pas uniformément tous les milieux sociaux. Elles sont plus urbaines que rurales, même si elles tendent à se diffuser à l'ensemble du territoire national.

Jean-Hugues Déchaux, « La famille en mutation : imbroglio ou nouvelle donne ? », in Galland, Lemel « La société française », Colin, 2006.

- 1) **Doc1** Les *Nuer* sont-ils une société patrilineaire ou matrilineaire ? Qu'est-ce qui le prouve dans le document 1 ? (2 points)
- 2) **Doc1** Pourquoi le *mariage fantôme* ne peut-il concerner que les morts sans descendance ? (1 point)
- 3) **Doc1** Complétez le schéma ci-dessous avec le numéro correspondant sur les flèches (plusieurs ou aucun numéro sur une flèche possible) (2 points)

- ① alliance légale
- ② relations sexuelles
- ③ filiation légale
- ④ filiation biologique



- 4) **Doc2** Dans quels pays d'Europe l'égalité des droits est-elle acquise pour les couples homosexuels ? (1 point)
- 5) **Doc2** Quels risques présentent l'interdiction d'adoption faite aux couples homosexuels ? (2 points)
- 6) **Doc3** Qu'est-ce que le *pluralisme familial* ? Donnez-en des exemples français. (2 points)
- 7) **Doc3** Illustrez la phrase soulignée par des exemples. (2 points)
- 8) Décrivez 3 formes originales de « familles d'ailleurs » (vus en cours). (2 points)

Synthèse (1 page minimum): Après avoir mis en évidence les principales transformations de la famille en France depuis 40 ans, vous montrerez que le *pluralisme familial* est universel. (6 points)

- ☞ Pour répondre correctement à cette question, vous devez, en plus de vos connaissances de cours, réutiliser vos 8 réponses aux questions sur les documents, en structurant vos arguments dans des § distincts et en étayant vos réponses avec des explications, exemples et données chiffrées dès que possible. Vous vous efforcerez d'utiliser le plus possible le vocabulaire sociologique vu en cours.
- ☞ Organisez votre réponse au brouillon avant de la rédiger.